



COMMUNE DE  
**VICHTEN**

## AVIS AU PUBLIC

Par la présente il est porté à la connaissance du public que par sa décision du 3 septembre 2024, Réf. FC05-2024-A287, Monsieur le Ministre des Affaires intérieures a approuvé la délibération du Conseil Communal du 31 juillet 2024 portant approbation d'un nouveau Règlement-Taxe en matière gestion des déchets.

Vichten, le 4 septembre 2024

pour le Collège des Bourgmestre et Échevins

le bourgmestre f.f.

Paul MARÉCHAL



secrétaire communal

Jos ENGEL